

Le Cœur d'Hérault a créé son Contrat local de santé mentale



Publié le 20/12/2019 à 09:05 / Modifié le 20/12/2019 à 09:05

Il fait partie des axes repérés par l'ARS dans le cadre du Contrat local de santé.

Mardi 17 décembre après-midi, l'espace Marie-Christine-Bousquet de Lodève a accueilli 75 personnes issues de champs divers (collectivités, établissements sanitaires, acteurs médico-sociaux, professionnels de santé, acteurs de l'action sociale, de l'insertion et de la parentalité, professionnels de santé libéraux, gendarmerie, défenseur des droits, représentant des familles d'utilisateurs, comité départemental d'éducation pour la santé...) lors de la première assemblée plénière du nouveau Contrat local de la santé mentale du Cœur d'Hérault (CLSM).

Quatre groupes de travail dès février 2019

Mis en place dans le cadre du nouveau Contrat local de santé du Pays 2019-2023, signé en juin dernier avec l'agence régionale de santé, le CLSM sera présidé par Pierre Leduc, selon un principe de présidence tournante entre les trois communautés de communes du territoire. Après avoir accueilli les participants, le maire de Lodève lançait un après-midi d'information et d'échanges mené par la coordinatrice du Contrat local de santé, Lauriane Cottel.

Pierre Leduc, premier président

" La santé et l'accès aux soins sont très importants sur un Cœur d'Hérault au taux de croissance et à l'attractivité élevés, qui comptera bientôt 90 000 habitants ", rappelait Jean-François Soto, le président du Sydel du Pays en saluant le travail mené en la matière par son prédécesseur Louis Villaret et le responsable de la commission santé, Guy Lassalvy. " Le Contrat local de santé nous permet de déployer les axes de notre projet de territoire, et la santé mentale est un des cinq axes que nous avons repérés ", ajoutait Patricia Castan-Mas, déléguée départementale adjointe de l'ARS Occitanie. Après la présentation du concept de santé mentale, les objectifs et le fonctionnement type d'un CLSM, les échanges ont porté sur la création de celui du Cœur d'Hérault et son fonctionnement.

Quatre groupes de travail démarreront en février 2019 : santé mentale dans le parcours de vie des enfants et des adolescents ; santé mentale dans le parcours de vie des personnes âgées ; accès aux soins et parcours en santé mentale ; et santé mentale dans la communauté.

Infos : clsm-ccoms.org

Alain MENDEZ